



## COMPTE RENDU DE LA MOBILISATION DU MARDI 10 NOVEMBRE 2015

La rencontre entre la Ministre de l'Outre-Mer et les partenaires sociaux a bien eu lieu Mardi 10 Novembre sur Petite terre. L'intersyndicale au complet était présente. La Ministre a largement laissé les parlementaires parler à sa place. Les différentes revendications ont été qualifiées d' « estimables ».

Dans son communiqué de presse qui tient en une page, la ministre annonce ainsi des « mesures nouvelles ». Pour le secteur public, « la Ministre a confirmé la venue, dès les prochaines semaines, d'une mission pour dresser l'état des lieux détaillé de la question des retraites et du déroulement des carrières des agents concernés par l'intégration ». Le communiqué précise que « sans attendre, la ministre a confirmé que les agents des corps transitoires bénéficieraient d'une reprise d'ancienneté à hauteur de 100% des années passées dans ce corps. »

Ainsi, même s'il apparaît que nos priorités sont partagées, aucune mesure concrète n'a été annoncée, si ce n'est la reprise d'ancienneté à 100% et non 75% depuis 2009 pour les collègues ex agents de la collectivité entrés dans des corps passerelle à cette date. Ce qui provoque une nouvelle vexation pour les collègues qui travaillent au service de la communauté depuis bien avant 2009... Car si ce nouveau calcul des retraites des fonctionnaires représente la seule véritable annonce de la Ministre, il est loin d'être satisfaisant puisque seule une partie des années de travail accomplies sera comptabilisée.

La Ministre confirme également qu'en 2016, l'engagement financier sera pleinement maintenu en faveur du logement, du fonds exceptionnel d'investissement, des fonds européens et des contrats de plan dont bénéficie Mayotte (à hauteur de plus de 700 millions d'euros au cours des quatre prochaines années). Une rallonge de l'enveloppe en faveur des constructions scolaires de 2 millions d'euros, viendra même s'ajouter aux 11,8 millions prévus pour cette année.

Néanmoins les attentes étaient nombreuses et les réponses sont bien maigres. D'ailleurs, lorsque les résultats de l'entrevue ont été annoncés aux nombreux manifestants Place de la République, ceux-ci ont immédiatement entrepris de bloquer les barges et le centre-ville de Mamoudzou. Les inaugurations ministérielles prévues ont donc été annulées.

En fin d'après-midi, le Préfet a rappelé l'Intersyndicale. En sa présence et avec les conseillers de la Ministre, un travail a été réalisé sur le projet de communiqué de presse de la Ministre. Mais mis à part le timide début de négociation sur la demande de reconstitution de carrière des ex-agents de la CDM, les thèmes d'attractivité, d'indexation de salaire ou des retraites de base du secteur privé ont été évités.

En particulier, concernant les demandes de révision du décret du 28 octobre 2013, de reconnaissance de la difficulté à exercer par des bonifications de carrière ou d'évolution du taux d'indexation, le Préfet a répondu que la Ministre n'avait pas de mandat de Bercy sur ces thèmes. L'attractivité du territoire et les nombreuses difficultés qu'il rencontre actuellement n'ont donc pas été pris en considération.

Une fois de plus, personne n'est sorti satisfait de cette rencontre... Dans ces conditions, l'action continue bien évidemment demain.

L'intersyndicale se rencontre cette après-midi, un nouveau communiqué vous sera envoyé pour vous informer des suites du mouvement.

Pour consulter le communiqué de presse de la Ministre :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?cp-mayotte-la-ministre-des-outre-mer-rencontre-les-partenaires.html>